



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050611

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/02/2024 23H33 C:001054 I:38501
V/REF : D94544
V/Email reçu le Mercredi 28/02/2024 à 23H33

SELON DEVIS N° 4020139

ALLIADE HABITAT
CENTRE DE PAIEMENT
173 AVENUE JEAN JAURES
CS 30407
69364 LYON CEDEX 07

IMMEUBLE : OISELLERIE
258 AVENUE DES GAISES
71000 MACON

Feillens, le 30 Mai 2024

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 258 AVENUE DES GAISES - MACON - MR/MME AIDOU DI 0605625996
PORTE 21

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4020139 du 27/02/2024 d'un montant de
Donneur d'ordre : Mme M GURGEN

NATURE DE L'INTERVENTION :

Inspection télévisée de canalisation

ACCORD SUR DEVIS

DEPLACEMENT DU VEHICULE ET DU PERSONNEL
OUVERTURE DE LA TRAPPE WC
CREATION D'UN BOUCHON DE VISITE EN DIAMETRE 40 SUR CHACUNE DES COLONNES
PASSAGE CAMERA SUR LES EAUX USEES DEPUIS LE BOUCHON DE VISITE CREE EN
DIRECTION DU RESEAU ET EN DIRECTION DE L'EVENEMENT
FERMETURE DE LA TRAPPE
NETTOYAGE CHANTIER
FOURNITURE D'UN RAPPORT PHOTOS

NOTRE INTERVENTION DU 7 MARS 2024 : PREVOIR LE REPRISE DES JOINTS
SILICONE ET PAROI DE DOUCHE

OBSERVATIONS : DS TT Email envoyé le 27/02/24 à 19H02 Mme M GURGEN

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	350,00	350,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050611

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	350,00
T.V.A. a 10,00%	35,00
TOTAL T.T.C.En EURO	385,00

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

ENVOI PAR MAIL : bourgogne@servimo.fr

28022024 2333

SLS SERVIMO BOURGOGNE

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Beaujolais Val de Saône3

Emetteur : MME GURGEN Muradiye

Prestation Parties Privatives

Travaux : DEVIS N° 4020139, à réaliser entre le 29/02/2024 et le 8/03/2024

DEVIS N° 4020139

L'OISELLERIE (ALH 7612 B 258)
258 Avenue des Gaises
71000 MACON
Logement n°414615 , porte n°21, Rez-de-chaussée, Type
4

Occupant : **M. MME AIDOU DI Malek** (CA : 546868/79)
Domicile : **0605625996** Bureau : NC
Portable : **0605625996**

	H.T. (€)	Quantité	Montant HT(€)	Taux TVA
PB1380 - INTER PBS SUIVANT DEVIS / .Plomberie / Sanitaires	350,00	1,00	350,00	10,00 %
L'OISELLERIE (ALH 7612 B) Intervention de plomberie suivant devis Inspection télévisée de canalisation DEPLACEMENT DU VEHICULE ET DU PERSONNEL XX OUVERTURE DE LA TRAPPE WC CREATION D'UN BOUCHON DE VISITE EN DIAMETRE 40 SUR CHACUNE DES COLONNES PASSAGE CAMERA SUR LES EAUX USEES DEPUIS LE BOUCHON DE VISITE CREE EN DIRECTION DU RESEAU ET EN DIRECTION DE L'EVEN FERMETURE DE LA TRAPPE NETTOYAGE CHANTIER FOURNITURE D'UN RAPPORT PHOTOS				

Virement CE
30 jours réception fact. (*)
(*) Sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des
prestations.

Total HT (10,00)	350,00 €
Total TVA 10,00 %	35,00 €
Total HT	350,00 €
Total TTC	385,00 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des
travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre
commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail.
Il s'engage également à :

☞ Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation

☞ Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de
préventions

☞ Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les
signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives

☞ Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de
type CE)

☞ Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens

☞ Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre
d'intervention

☞ Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux

☞ Respecter les interdictions de fumer

☞ Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention

☞ Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de
Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature
du PPR

Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés.
En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à
défaut l'ordonnateur de la commande.